# Association pour la recherche en neuroéducationAssociation for Research in Neuroeducation

#

**Procès-verbal** de la onzième assemblée générale annuelle de

l’Association pour la recherche en neuroéducation

tenue sans lieu physique\* **mercredi 12 avril 2023**

à 11h00 (Montréal) et à 17h00 (Paris).

\* <https://uqam.zoom.us/j/89025906967>

**PRÉSENCES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Membres réguliers**Lorie-Marlène Brault FoisyAlex de CarvalhoPatrick CharlandJérémie Blanchette-SarrasinSophie McMullinEmmanuel AhrGeneviève Allaire-DuquetteGilles Bernet-RollandeGiovan Battista De GattisChristian Hericher |  |

Ordre du jour

Onzième assemblée générale de l’association pour la recherche en neuroéducation

12 AVRIL 2023

1. Nomination d’une personne pour présider l’assemblée et ouverture de la séance
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 23 février 2022
4. Bilan de la dernière année (Présidente)
5. Présentation des états financiers (Secrétaire-trésorière)
6. Élection des membres du conseil d’administration
	1. Poste de Vice-président·e
	2. Poste de Membre du conseil d’administration
7. Varia
8. Clôture de la séance
9. **Nomination d’un·e président·e d’assemblée et ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 11h02.

Il est PROPOSÉ par Sophie McMullin et APPUYÉ par Patrick Charland.

Que l’assemblée NOMME Lorie-Marlène Brault Foisy en tant que présidente d’assemblée.

#  Adopté à l’unanimité

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par Patrick Charland et APPUYÉ par Alex de Carvalho.

Que l’assemblée ADOPTE l’ordre du jour tel quel.

# Adopté à l’unanimité

1. **Adoption du procès-verbal du 23 février 2022**

Il est PROPOSÉ par Sophie McMullin et APPUYÉ par Alex de Carvalho.

Que l’assemblée ADOPTE le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 23 février 2022 tel quel.

**Adopté à l’unanimité**

1. **Bilan de la dernière année**

Lorie-Marlène Brault Foisy présente un bilan de la dernière année.

* 1. Membres
	+ Le compte *Twitter* compte 1358 membres, ce qui est quasiment identique à l’année passée; cela est peut-être lié à une moindre activité de l’ARN sur Twitter par rapport aux autres plates-formes; il pourrait être pertinent de réfléchir à comment mieux l’exploiter; cependant, cela est peut-être aussi lié à l’évolution de Twitter même et à la migration d’un certain nombre d’utilisateurs vers d’autres plates-formes; de plus, être efficace sur Twitter demande une activité intense de tweets et retweets donc du temps à investir par l’ARN si elle veut augmenter sa visibilité sur cette plate-forme; considérant par ailleurs que la plate-forme elle-même est de plus en plus critiquée, il serait peut-être préférable d’avoir une réflexion de fond sur cette question avant de chercher à s’investir plus sur Twitter.
	+ Le compte *Facebook* compte 1213 membres, la progression demeure constante.
	+ La chaîne *YouTube* compte 2710 abonnés, ce qui est une augmentation relativement importante par rapport à l’an passé; la popularité grandissante de la chaîne YouTube mène à penser qu’il est intéressant de continuer à maximiser la diffusion via ce canal, notamment en diffusant les conférences des Écoles d’été de l’ARN; cela encourage à maintenir la modalité d’enregistrement des conférences, malgré les coûts, pour les diffuser gratuitement par la suite.
	1. Événements majeurs de 2022
* École d’été en neuroéducation 2022 : les écoles d’été sont des événements assez attendus par le public en général; le format a été ajusté selon les commentaires des participants des anciennes éditions (réduction du nombre de jours, réduction du nombre de conférences par jour); l’édition 2022 a accueilli en présence plus de 100 participants, 5 conférenciers invités dont des personnes de l’international; l’édition 2022 a aussi connu l’ajout d’un atelier de réflexion sur le contenu des conférences sur comment réinvestir les connaissances reçues dans le cadre des conférences; l’édition 2022 semble avoir été un succès au regard des rétroactions des participants et donc une bonne formule pouvant servir de base pour le prochain événement; il n’y en aura pas en 2023 mais possiblement à l’été 2024.
* Il est rappelé que ces événements sont payants, car l’association a besoin de cette source de revenus dans la mesure où c’est la seule qui demeure, cependant ces frais sont bas comparés à d’autres événements similaires et beaucoup de participants peuvent se les faire rembourser puisque les événements sont reconnus comme des activités de formation; ce bas coût d’inscription est possible grâce à l’obtention de subventions fédérales notamment qui permettent de couvrir le défraiement des conférenciers et la traduction simultanée des conférences données en anglais.
* Ce sont des événements populaires : il reste toujours, pour les événements en présence, des personnes ne pouvant s’inscrire faute de place, même après avoir ouvert des places supplémentaires; il faut noter que pour l’édition 2022, il s’agit d’inscriptions tardives et que cela concerne moins de 5 personnes; au moment de l’organisation de ces événements, la quantité de participants visée est d’environ 100 afin de rendre le travail d’organisation raisonnable et aussi permettre une certaine proximité entre les participants et avec les conférenciers; par ailleurs, pour la dernière édition les inscriptions se sont faites très graduellement, les places n’ont pas été vendues en une semaine comme en 2019; ainsi il n’est pas certain qu’il soit nécessaire d’augmenter le nombre de places disponibles ou encore de créer plus d’événements, surtout si on ajoute à cela que l’ARN n'a pas un besoin actuel de générer des revenus; de plus, il faut noter que trouver des conférenciers sur des thèmes variés d’édition en édition est assez difficile, surtout qu’il est nécessaire que la majorité présente en français puisque la traduction simultanée a un coût.
* Concernant la formule de l’école d’été, il est rappelé que le contenu change à chaque édition, donc les participants peuvent revenir à chaque édition s’ils le souhaitent à la différence d’une formation standardisée; cela est clairement annoncé dans la publicisation des événements, tout comme le fait que les thèmes sont issus des recommandations des participants des éditions antérieures; de plus il est fait en sorte que les conférences ne soit pas trop spécifiques à un public ou à une thématique afin d’intéresser le plus grand nombre; cependant, il pourrait être pertinent, à l’occasion, d’organiser des événements plus ciblés séparément des écoles d’été.
* Il est fait mention que la durée de l’édition 2022 de l’école d’été, 2 jours, est peut-être brève pour les participants venant de l’étranger; la formule sur 3 jours de l’édition 2019 pourrait être plus attractive notamment parce qu’il est alors plus aisé de justifier le déplacement auprès des organisations notamment pour se faire rembourser; il pourrait donc être pertinent de réfléchir encore à la formule de l’école d’été; elle pourrait être intermédiaire comme 2 jours et une journée optionnelle; ou encore 3 jours mais en ayant un horaire allégé sur les 3 journées; ou bien 4 jours où le 1er jour est plus à la carte, suivi de 2 jours de conférences puis une matinée pour clore, s’étalant du jeudi au dimanche; cependant, il faudrait voir l’intérêt des participants à venir la fin de semaine dans la mesure où ce sont surtout des enseignants et pour beaucoup qui demeurent proche de Montréal; la fin de semaine pourrait être intéressante car cela facilite la libération des enseignants, d’un autre côté le fait de venir sur son temps libre pourrait aussi constituer un frein; le désintérêt des participants pour les cocktails à la fin de la 1e journée est peut-être un indice que la fin de semaine ne serait pas non plus plébiscitée; il serait pertinent de sonder les potentiels participants sur le moment jugé opportun pour les conférences et pour les événements de socialisation (par exemple en fin d’événement plutôt qu’au début, ou encore le midi au lieu du soir).
* La question de la diffusion des conférences en vidéo ensuite est abordée; il est rappelé que c’est toujours prévu en amont, sous réserve de l’acceptation des conférenciers et conférencières; cela se fait toujours entre 6 et 12 mois après la tenue de la conférence notamment parce que les participants en présence paient pour assister à ces conférences, mais aussi parce que le montage vidéo prend toujours un certain temps.
	1. Événements à venir
		+ - Actualisation du site web pour accentuer l’aspect de vulgarisation, diffusion, accessibilité du contenu proposé par l’association.
			- Dans cette lignée-là, actualisation du logo, vers quelque chose de plus dynamique, moderne; le format du cerveau avec les 3 lettres ARN a été conservé, des couleurs ont été ajoutées.
1. **Présentation des états financiers**

Sophie McMullin présente le bilan financier 2022

* + Gains de de 8598,40$
	+ Total du capital au 31 décembre 2022 : 29477,79 $
	+ L’essentiel des revenus et dépenses en 2022 concerne l’École d’été en neuroéducation 2022.
	+ Les revenus ne peuvent de toute façon plus que venir de la tenue d’événements, puisque l’adhésion à l’association est gratuite depuis l’an passé.
	+ Les bénéfices dégagés en 2022 devraient ,pour les années à venir, être similaires tous les 2 ans, aussi longtemps que des subventions peuvent être trouvées pour financer en partie les événements; ces bénéfices sont suffisants pour couvrir les frais récurrents de l’ARN pendant 2 ans.
	+ L’ARN dispose à l’heure actuelle de suffisamment de fonds pour financer l’actualisation du site internet, ce qui semblait nécessaire pour favoriser la diffusion du contenu proposé par l’association.
1. **Élection des membres du conseil d’administration**

**6.1 Poste de Vice-président·e**

**Candidature(s) :** Alex de Carvalho

Membre du conseil d’administration de l’ARN depuis plus de 3 ans;

|  |
| --- |
| **Résolution 2022-AA-001****ATTENDU** la fin du mandat du vice-président actuel, Patrick Charland, le 28 février 2023;**ATTENDU** la nécessité de nommer une personne à la vice-présidence du conseil d’administration de l’Association pour la recherche en neuroéducation;**ATTENDU** la candidature soumise, le vote et les discussions tenues lors de l’assemblée;Il est PROPOSÉ par Jérémie Blanchette Sarrasin et APPUYÉ par Sophie McMullinQUE l’assemblée NOMME Alex de Carvalho à la vice-présidence du conseil d’administration de l’Association pour la recherche en neuroéducation, du 13 avril 2023 **au 12 avril 2024**.**Adoptée à l’unanimité** |

**7.2 Poste de Membre du conseil d’administration**

**Candidature(s) :** Emmanuel Ahr

Il suit de près l’ARN depuis ses débuts et a participé comme conférencier en 2019;

|  |
| --- |
| **Résolution 2022-AA-002****ATTENDU** la fin du mandat du membre actuel, Alex de Carvalho, le 28 février 2022;**ATTENDU** la nécessité de nommer une personne membre du conseil d’administration de l’Association pour la recherche en neuroéducation;**ATTENDU** la candidature soumise, le vote et les discussions tenues lors de l’assemblée;Il est PROPOSÉ par Alex de Carvalho et APPUYÉ par Patrick CharlandQUE l’assemblée NOMME Emmanuel Ahr comme membre du conseil d’administration de l’Association pour la recherche en neuroéducation, du 13 avril 2023 **au 12 avril 2024**.**Adoptée à l’unanimité** |

1. **Varia**

Personne n’a rien à ajouter.

1. **Clôture de séance**

Il est PROPOSÉ par Sophie McMullin et APPUYÉ par Jérémie Blanchette Sarrasin;

QUE l’assemblée CLÔTURE cette séance à 12h05 (heure de Montréal).